



Déclaration CTSD 33 du 03 novembre 2020

Monsieur le Directeur Académique,

Vendredi 16 octobre 2020, la barbarie du terrorisme a frappé l'École de la République. Cette date marquera douloureusement notre pays. Pour avoir fait son métier, éduquer, un collègue professeur d'histoire-géographie, a été sauvagement assassiné. L'Unsa éducation salue la mémoire de Samuel Paty et témoigne sa profonde émotion et tout son soutien à sa famille et ses proches. L'Unsa éducation exprime toute sa solidarité à l'ensemble de ses collègues, de ses élèves et de leurs familles. La République et son École sont frappées au cœur. C'est toute la profession, et plus largement l'ensemble de la communauté éducative et de la société, qui sont profondément meurtris par cet acte terroriste.

Le 29 octobre, à Nice, la barbarie la plus abjecte a, de nouveau, frappé notre pays. Elle est l'œuvre d'une idéologie totalitaire qui détourne une religion pour porter des coups mortels à des femmes et hommes et à travers eux, à la République tout entière. L'Unsa Education témoigne de ses pensées aux victimes et à leurs proches.

L'Unsa éducation partage l'expression du Premier ministre : La République, c'est l'Éducation. Pour défendre, pour protéger l'École de la République, l'Unsa éducation appelle à l'unité sur nos valeurs républicaines. L'Unsa Education, avec les personnels et les citoyens, continuera d'affirmer son attachement à l'École. Notre détermination doit rester collective à ne rien céder aux obscurantismes quels qu'ils soient, à ne rien céder à celles et ceux qui remettent en cause les valeurs de la République, la liberté de conscience, la liberté d'expression et la laïcité.

Non, les personnels de l'Éducation nationale ne s'habituent pas à faire et défaire dans l'urgence. Ils sont exaspérés et en colère. Pendant les congés, à partir des consignes académiques, ils ont d'abord organisé une reprise sous la double contrainte d'un nouveau protocole sanitaire et de l'hommage à notre collègue Samuel Paty avec une rentrée décalée des élèves. Alors que, dans de nombreux territoires, dont la Gironde, le travail des administrations locales et des équipes en lien avec les collectivités permettait une rentrée décalée à 10h, alors que le travail d'information aux familles avait été réalisé, les personnels ont appris vendredi 30 octobre en fin de journée, que la reprise des élèves se feraient finalement à l'horaire habituel et que les modalités de l'hommage en seraient modifiées. Dans ce contexte de pandémie et de menace terroriste renforcée avec un plan vigipirate relevé au niveau « urgence attentats » qui met l'École sous pression, les personnels de l'Éducation nationale ont à cœur de prendre leur responsabilité pour que l'École joue pleinement son rôle mais le mode de gestion « ordre et contre-ordre » tire dangereusement sur la corde. Non pas sur celle de la confiance qui est déjà rompue mais sur celle de la conscience professionnelle. Celle-ci est particulièrement solide mais pas au point de pouvoir subir toutes les mises à l'épreuve inutiles, d'autant plus dans cette période où le manque de visibilité

sur l'évolution de l'épidémie pourrait conduire l'École à s'adapter à nouveau du jour au lendemain à de nouvelles mesures. L'Unsa Education alerte solennellement l'exécutif, les personnels ne tiendront pas indéfiniment.

Annoncé par le ministre Blanquer, le protocole sanitaire en vigueur à la reprise du 2 novembre a été publié jeudi 29 octobre. Entre nouveautés, imprécisions et absence d'arbitrages, l'Unsa Education continue d'alerter le ministère sur la mise sous tension extrême de la profession.

Pour l'Unsa Education, les personnels doivent être protégés, respectés et soutenus dans la mise en œuvre de la décision positive et essentielle pour les élèves de maintenir l'ouverture des écoles, collèges et lycées.

Pour l'Unsa Education, il faut que l'exécutif franchisse un cap dans la transparence sur l'évolution de la situation épidémique dans les structures scolaires. Le passage à une scolarisation combinant présentiel et distanciel a été évoquée comme une souplesse possible pour les lycées. Dans tous les cas et quel que soit le niveau, cette modalité sera peut-être nécessaire. Elle doit donc se préparer. Il faut que toutes les formations et réunions non urgentes soient suspendues pour que les équipes puissent enfin y travailler. Le ministère doit également leur assurer que, dans le cas d'un recours à un fonctionnement alternant, il n'y aura pas de double journée avec l'enseignement en classe pour les élèves présents et l'enseignement à distance pour les autres.

Ce CTSD va présenter le bilan de la rentrée scolaire 2020.

Dans le 1^{er} degré, les dotations ont permis une baisse du taux d'encadrement général dans tous les segments y compris en maternelle.

Cependant, cette amélioration est aussi à mettre en perspective avec la baisse de plus de 1000 élèves, solde négatif hors prévision (+487), répartis sur l'ensemble du 1^{er} degré. Comment cela peut-il s'analyser ? Cette différence est-elle aussi marquée dans les établissements privés, ce qui pourrait laisser craindre à la sortie du système scolaire de nombreux élèves du 1^{er} degré, conséquence de la crise sanitaire ?

La carte scolaire du second degré pour cette rentrée a été réalisée selon la règle assumée, des élèves en plus, des postes en moins, des heures supplémentaires en plus.

Concernant les DGH, en particulier dans les collèges, les établissements sont de ce fait extrêmement contraints au moment de la discussion des Tableau de Répartition de Moyens en mars. En juin, une fois les mouvements des personnels enseignants passés, aucun moyen pérenne (heures postes) ne peut plus être intégré et on propose alors aux établissements de nombreuses HSA que certains ne peuvent tout simplement pas absorber et des moyens provisoires (BMP). L'UNSA Education dénonce cette vision des choses à court terme en contradiction avec une école de la confiance. Comment accompagner correctement les élèves lorsque l'on insécurise les moyens établissements en heure poste, lorsque l'on cumule les partages de services entre plusieurs établissements ? Comment mener à bien des projets pédagogiques dans le cadre du projet d'établissement lorsque l'équipe pédagogique est déjà fragilisée dans sa pérennité par un turn over important, et qu'en plus on recourt davantage à des moyens provisoires (BMP) et à des contractuels ?

Pour l'UNSA éducation, dans le secondaire, aussi bien en collèges qu'en lycées, il n'est plus acceptable de pallier aux sureffectifs grandissant chaque année par des heures supplémentaires années. Cette politique de ne pas créer des heures postes met à mal toute une profession déjà épuisée par la réforme du lycée, la mise en place de la continuité pédagogique en temps de pandémie et sa mise en œuvre. Les conditions de travail du personnel ainsi que les conditions d'apprentissages des élèves ne cessent de se dégrader.

Concernant les constats d'effectifs par division établissement par établissement nous regrettons toujours dans les documents fournis que les totaux par établissements (avant dernière colonne) soient toujours établis en extrayant les nombreux élèves ULIS qui sont pourtant réellement inclus dans les divisions. Cette présentation biaise la réalité vécue par les équipes éducatives, bien souvent une moyenne dans une division à plus de 30 élèves (Collèges de Parempuyre, La Réole et Noës Pessac) c'est en réalité un à deux élèves d'ULIS en plus avec parfois un ou deux AESH, soient jusqu'à 32 élèves dans la classe plus deux adultes. Ce ne sont là que quelques cas d'établissements en tension extrême à qui on a souvent refusé l'ouverture d'une division l'année dernière. Globalement l'UNSA Education dénonce des effectifs surchargés en classe de collège.

L'UNSA Education accueille de manière positive que le réseau ULIS du second degré s'étoffe en Gironde, les besoins sont importants et réels. Les besoins dans le 1er degré ne sont-ils pas eux aussi en progression ce qui pourrait justifier une augmentation du nombre de dispositifs ?

CTSD après CTSD, CDEN après CDEN, la problématique des orientations en section d'enseignement général adapté est réinterrogée. Nous constatons que plus du tiers des dossiers de demande d'orientation sont rejetés pour la 6^e et 5^e, et plus des 2/3 des dossiers pour les 4^e et 3^e. L'Unsa éducation souhaiterait que l'on puisse faire une étude sur la poursuite de scolarité des élèves concernés.

Concernant l'adaptation et l'intégration scolaire, alors que la MDPH fonctionne depuis plus de six mois en équipe très restreinte lors des EPE (sans psy EN notamment), alors que les places en établissements de soins spécialisés diminuent drastiquement, le nombre d'élèves à besoins particuliers ou relevant du champ du handicap ne cesse d'augmenter. Le personnel AESH et les dispositifs Ulis permettent une réponse inclusive bien en deçà des besoins des élèves. Pour l'Unsa éducation, une réflexion en profondeur avec tous les acteurs du monde éducatif serait nécessaire pour activer les moyens nécessaires à l'inclusion de chaque élève au regard de sa problématique propre avec des réponses adaptées à l'élève et non au système.

Les élus UNSA Education
Cédrine Sancier
Sabine Rocher
Christophe Floréan
Caroline Marquette